

→ COMMUNIQUÉ DE PRESSE 01/12/2014

Prestadd, le label RSE des entreprises du spectacle et de l'événement a renouvelé leur label aux premiers labellisés :

LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER
et
MAGNUM

Lancé fin 2011 par le Synpase (syndicat national des prestataires techniques du spectacle et de l'événement), le label RSE Prestadd a maintenant **3 ans d'existence**.

Comptant **30 structures labellisées** (prestataires techniques, agences d'événement, loueur de mobilier événementiel, lieux), il est destiné à toute entreprise oeuvrant dans les secteurs du spectacle vivant et de l'événement qui souhaiterait formaliser ses engagements responsables et bénéficier d'un accompagnement.

Ce Label (**accompagné par Ecocert Environnement**) repose sur des principes de transparence, d'impartialité, de responsabilité, de confidentialité, et d'amélioration continue.

C'est pourquoi le label n'est attribué que pour 3 ans, l'entreprise devant présenter un nouveau dossier et justifier d'une amélioration de son score.

Les premiers labellisés ont dû renouveler leur label arrivant à expiration, ainsi :

LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER

(location de mobilier événementiel - 95)

et

MAGNUM

(prestataire technique - 95)

ont progressé et amélioré leur score de manière suffisante pour se voir attribuer le label Prestadd pour une nouvelle période de 3 ans.

WWW.PRESTADD.FR

Contact : Charlotte Haroug - Référent Prestadd
contact@prestadd.fr
01.42.01.85.35

→ QU'EST-CE QUE PRESTADD® ?

→ UN OUTIL CONÇU POUR ET AVEC LES ENTREPRISES DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÉNEMENT

Un Label reposant sur des critères objectivables

La démarche Prestadd® repose sur un questionnaire noté, l'entreprise devant apporter un justificatif à chaque question à laquelle elle répond.

Un site internet collaboratif et participatif

La demande de Label s'effectue via le portail web Prestadd® qui se veut :

PRATIQUE : il centralise un maximum d'informations

COLLABORATIF : les entreprises y échangent leurs idées innovantes et « bonnes pratiques ».

PARTICIPATIF : les bonnes pratiques peuvent être intégrées au questionnaire.

Un outil d'accompagnement des PME/TPE

La démarche est à but non lucratif, le coût de l'obtention de la marque étant symbolique (prix d'appel à partir de 150 € par an).

Une démarche d'amélioration continue

Prestadd® est attribué à une entreprise pour une durée de trois ans. À sa demande de renouvellement, celle-ci doit améliorer son score. Afin de la guider dans cet objectif, elle reçoit une feuille de route établissant un bilan de ses points forts et de ceux à améliorer ainsi que des conseils d'actions à mettre en place.

→ UN LABEL CRÉÉ EN PARTENARIAT AVEC ECOCERT ENVIRONNEMENT



Jean-Charles TISSOT
ECOCERT ENVIRONNEMENT

« ECOCERT Environnement accompagne le Synpase sur la gestion de la labellisation Prestadd depuis sa création en 2011.

Après trois années d'activité et d'évolution du label, et à la vue des process de labellisation audités, ECOCERT a émis un avis très positif dans la gestion de la démarche Prestadd par le Synpase. Prestadd est conforme à l'esprit des principes des démarches de

labellisation (impartialité, transparence, confidentialité, compétence) et garantit des exigences objectivables à travers un référentiel exhaustif et évolutif. »

→ POURQUOI SE FAIRE LABELLISER PRESTADD® ?

Un argument auprès de vos clients

PME/TPE, prestataires de grandes entreprises ou de collectivités, vous êtes de plus en plus confrontés à la nécessité de répondre à certaines questions, ou à prouver que vous mettez en place différentes actions responsables dans le cadre de vos prestations. Prestadd® vous permet d'apporter à vos clients une réponse concrète et crédible.

Prestadd® apporte donc un cadre et une reconnaissance à vos actions responsables en tant qu'entreprise engagée.

Prestadd® vous permet également d'anticiper les nouvelles contraintes réglementaires.

→ LES ENTREPRISES LABELLISÉES TÉMOIGNENT



Dan-Antoine Blanc-Shapira
AGENCE SENSATION !

« Le Label Prestadd®, est sans doute l'outil RSE le plus performant et sérieux. L'agence Sensation ! est très fière de l'avoir obtenu ! »



Olivier Budin
LA COMPAGNIE DE LOCATION DE MOBILIER

« Ce Label est un signe de reconnaissance tangible au sein de notre filière, et nous encourage à pousser encore plus loin notre démarche responsable. »



Denis Labonne
EUROP GROUPE

« Le Label Prestadd® nous a fourni un support de travail adapté aux spécificités de nos métiers et a été pour nous un véritable outil pédagogique. »



Le Label est également un outil de communication interne comme externe, vous permettant de fédérer des équipes autour d'un projet qui a du sens et de rassurer vos clients quant à la pratique de vos métiers.

→ POURQUOI FAIRE APPEL À UN PRESTATAIRE LABELLISÉ PRESTADD® ?

Guider les acheteurs dans leurs choix

L'acheteur est souvent contraint dans ses choix à se limiter à certains critères (prix, disponibilité, etc.).

Le Label Prestadd® lui permet d'obtenir une information plus riche sur le comportement de l'entreprise. Ce Label est pour l'acheteur un outil d'aide à la décision, en l'assurant de la responsabilité de l'entreprise labellisée sur les trois volets de la RSE.

→ CE QU'EN PENSENT LES DONNEURS D'ORDRES



Thomas Tréguer
LE FESTIVAL DU VENT

« Étant particulièrement attentifs aux fonctionnements des entreprises avec lesquelles nous travaillons, le Label Prestadd® nous permet de nous assurer rapidement de la prise en compte environnementales et écologiques par les prestataires. »



Noémie Balez
WE LOVE GREEN

« We Love Green espère pouvoir travailler le plus possible avec des prestataires labellisés Prestadd®. »



Cécile Hanier
LES ECO MAIRES

« Le Label Prestadd® est un outil pratique guidant la collectivité dans ses démarches en faveur du développement durable, se voulant être un gage pour celles qui souhaitent accéder à ce niveau d'exigence. »

→ LES AVANTAGES

AVANTAGES EXTERNES

Intérêt économique

- Réduction des coûts énergétiques ou bien des frais de gestion des déchets
- Attractivité de l'entreprise pour les donneurs d'ordres, avec de nouveaux marchés à la clé

Image et réputation

- Signe distinctif positif
- Réputation d'entreprise innovante et responsable

Exigences du marché

- Réponse aux demandes d'engagements formalisés des donneurs d'ordres
- Conservation des parts de marché ou gain de nouvelles

Avantage concurrentiel

- Axe de différenciation
- Avantage commercial

AVANTAGES INTERNES

Relations dans l'entreprise

- Cohésion des équipes / Projets fédérateurs
- Accroissement de la motivation des collaborateurs
- Plus grande efficacité / Source d'innovation

Amélioration du fonctionnement de l'entreprise et de son organisation interne

- Amélioration des mécanismes de fonctionnement de l'entreprise
- Reconsidération et optimisation des procédés en place

Prestadd® vous permet de répondre à 3 enjeux majeurs :

- Enjeu législatif : devancer les futures contraintes et obligations
- Enjeu économique : diminuer les coûts liés aux consommations énergétiques, obtenir de nouveaux marchés
- Enjeu stratégique : améliorer l'image de l'entreprise, tant en interne qu'en externe.

→ ILS NOUS ACCOMPAGNENT



L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie



CONTACT
Référent Prestadd®
 Charlotte Haroug
 contact@prestadd.fr
 01.42.01.80.00

infop@syndicat.com



Des **actions concrètes** pour des **entreprises**
 du **spectacle & de l'événement**
 plus **responsables**

W W W . P R E S T A D D . F R